

## INTRODUCTION



Avec mon admiration  
et ma reconnaissance,  
A Madame Perrier et A. Lavabre  
A la mémoire de M.T. Personnaz  
*"qui ont été des agents  
du développement paysan  
avant beaucoup d'autres..."*  
Je dédie ce livre.

T A B L E   D E S   M A T I E R E S

INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I : POURQUOI UNE ORGANISATION D'ETUDES AGRICOLES PAR CORRESPONDANCE À ANGERS EN 1927 ?	
1.1. POUR UNE AGRICULTURE DE PETITS EXPLOITANTS : ETAT ET SYNDICALISME	
1.11. Une agriculture "artisanale" retardée dans son évolution .....	11
1.12. Les insuffisances d'une politique d'enseignement agricole parcimonieuse .....	17
1.13. Des oeuvres d'enseignement agricole sous toutes les formes par les Syndicats Agricoles .....	25
1.2. LE COURANT CATHOLIQUE ET SON ROLE MOTEUR DANS LE MONDE AGRICOLE	
1.21. Le Mouvement Social Catholique : A.C.J.F., Semaines Sociales, Semaines Rurales, Action Populaire .....	32
1.22. Les Jésuites et l'éducation des jeunes : quelle place pour l'enseignement agricole ? .....	45
. Deux "facultés agricoles" Purpan et Angers ..	45
. Les E.A.C. de Purpan .....	49
1.23. Un même fondateur pour le C.E.R.C.A. et la J.A.C. : Le Père FOREAU .....	54

## CHAPITRE 2 : LE CHOIX D'UNE METHODE DE TRAVAIL

2.1. DEUX INFORMATEURS PRIVILEGIES : LE BULLETIN MENSUEL "CERCA" ET LA REVUE DES ANCIENS "ELITES" COMME BASE DE NOTRE CORPUS .....	61
2.11. Repérage a posteriori des rubriques du Bulletin "CERCA" et de la revue "ELITES" .....	67
2.12. Le Bulletin Mensuel "CERCA" : Caractéristiques du "contenant" .....	68
2.13. Grille d'analyse des Bulletins Mensuels "CERCA" .....	72
2.14. La revue des Anciens : "ELITES" .....	76
2.15. Grille simplifiée pour l'analyse de la revue "ELITES" .....	79
2.2. QUELLE UTILISATION ALLIIONS-NOUS FAIRE DE LA GRILLE D'ANALYSE DU B.M. "CERCA" ? .....	8
2.21. Première direction de recherche : Le calcul de la surface rédactionnelle .....	82
2.22. Deuxième direction de recherche : L'analyse thématique a posteriori de la rubrique "Le mot du Directeur" .....	82
2.23. Troisième direction de recherche : Les contenus de Sociologie ou "Enseignement social" .....	83

## CHAPITRE 3 : LES ELEVES DU CERCA, STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT, METHODES

3.1. CE QUE LE CALCUL DE LA SURFACE REDACTIONNELLE DES RUBRIQUES DU B.M. ET LEUR OBSERVATION NOUS REVELENT DES CARACTERISTIQUES CERCA .....	87
---	----

3.2.	LA SECTION "PAYSANS", UN FILIERE "LOURDE" POUR UNE POPULATION MAJORITAIRE .....	100
3.3.	L'"APPRENTISSAGE", UN NIVEAU POUR LA MASSE DES JEUNES OBLIGES A SE FORMER .....	107
3.4.	LE COURS DE PERFECTIONNEMENT, UN PASSAGE OBLIGE POUR FAIRE PARTIE DE L'ELITE PAYSANNE .....	109
3.5.	LE PALMARES COMME STIMULANT DE MOTIVATION .....	113
3.6.	EN MARGE DE TOUTE LEGISLATION SUR LE TERRAIN DES SYNDICATS : "UNE STRUCTURE PRIMAIRE DIFFUSANT UN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS UN ESPRIT SUPERIEUR".....	119
3.7.	AU POINT NEVRALGIQUE DE LA METHODE : LES MONITEURS .....	129
CHAPITRE 4 : REPRESENTATION DE L'EDUCABILITE DE L'ELEVE D'APRES LE "MOT DU DIRECTEUR"		
4.1.	LE "MOT DU DIRECTEUR" ET SES GRANDS THEMES .....	136
4.2.	PREMIER THEME ; L'ELEVE : LES DIMENSIONS DE SON EDUCABILITE .....	147
4.3.	Un TRAVAIL personnel soutenu, où trouve à s'investir une INTELLIGENCE "native" .....	149
4.31.	Un travail personnel soutenu .....	149
4.32.	Une INTELLIGENCE "native" qui s'investit pleinement dans le travail scolaire et professionnel .....	151
4.4.	LA MOTIVATION DES ELEVES : "Une intense soif d'apprendre, génératrice de l'expansion du CERCA"	157
4.5.	UNE RELATION PEDAGOGIQUE D'ENCOURAGEMENT : moteur de la motivation des élèves .....	160
4.6.	LE MILIEU SOCIO-CULTUREL : Handicap ou tremplin pour la formation ? .....	164

4.61. Les conditions matérielles de travail sont souvent défavorables .....	164
4.62 Des conditions psychologiques et culturelles difficiles .....	167
4.63. CERCA et JAC : concurrence ou complémentarité	169

CHAPITRE 5 : PREMIERE FINALITE DU CERCA : L'HOMME  
QU'IL VEUT EDUQUER : "UNE VERITABLE ELITE  
RURALE" d'après le mot du Directeur

5.1. "Soyez des ELITES"... "Devenez des CHEFS".....	175
5.2. UNE ELITE DE L'ESPRIT : "Les plus compétents en agriculture" .....	179
5.3. UNE ELITE DU COEUR ET DU CARACTERE .....	183
5.31. "La trempe du caractère" .....	185
5.32. La droiture et l'honnêteté .....	186
5.33. Le dévouement à la cause paysanne .....	187
5.34. Justice et charité .....	192
5.4. LA REFERENCE CHRETIENNE DE L'ELITE RURALE .....	194
CONCLUSION : L'HOMME SELON L'ESPRIT DU CERCA .....	201

CHAPITRE 6 : QUELLE REPRESENTATION DE LA PAYSANNERIE  
ET DE SON RAPPORT AUX AUTRES ENTITES DU  
CORPS SOCIAL apparaît dans le mot du  
Directeur ?

6.1. LES VALEURS PAYSANNES : Un patrimoine à faire valoir .....	207
6.2. PAYSANNERIE ET NATION : "Refaire la France".....	212

6.3.	LES POUVOIRS PUBLICS ET LA PAYSANNERIE : "des citoyens de seconde zone" ? .....	215
6.4.	PAYSANS ET CITADINS : des antagonismes difficiles à surmonter .....	218
6.5.	AVEC LES AUTRES PROFESSIONS : des conflits d'intérêts .....	223
6.6.	LES PROBLEMES ET LES SOUFFRANCES DE LA PAYSAN- NERIE .....	225
6.7.	SES FAIBLESSES ET SES "DEFICITS" : "masse amorphe" .....	232

CHAPITRE 7 : DEUXIEME FINALITE : L'ACTION PROFESSION-  
NELLE AGRICOLE : ORGANISATION ET PROGRES  
DE L'AGRICULTURE

7.1.	"OPERER LE REDRESSEMENT nécessaire" .....	238
7.2.	LA VICTOIRE DE LA PAYSANNERIE : "Devenir la première profession du pays" .....	240
7.3.	"LA FOI, CONDITION DU SUCCES"... "devenir fiers, éperduement fiers de notre profession" .....	244
7.4.	"DEVENIR CAPABLES DE DEFENDRE" SA PROFESSION ...	247
7.5.	UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE : puissante, libre, en dépendance de l'organisation syndicale	253
7.6.	L'UNION DANS LA PROFESSION : "Une grande Union qui rassemble toutes les forces paysannes".....	259
7.7.	L'APRES-GUERRE : "Faire venir le progrès".....	265

CHAPITRE 8 : UN CONTENU PORTEUR DU SENS

L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DES "PAYSANS"

8.1. L'ENSEIGNEMENT SOCIAL, une matière centrale : spécificité de l'Ecole d'Angers .....	273
8.2. LES MANUELS D'ENSEIGNEMENT SOCIAL : Unité d'inspiration des manuels successifs .....	279
8.3. LES CONTENUS DE L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DE LA SECTION "PAYSANS" : les grands thèmes et leur spécificité .....	287
8.31. UN THEME POUR L'APPRENTISSAGE : "LA VIE PERSONNELLE", une conception de l'homme ...	289
8.32. THEMES DU COURS DE PERFECTIONNEMENT : une conception de la société .....	295
8.33. ANALYSE DU SOUS-THEME "EDUCATION ET INSTRUCTION"/Encyclique .....	302
8.4. QUEL SENS DONNER A CETTE REFERENCE CONSTANTE D'ANGERS A L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DE L'EGLISE ?..	309
CONCLUSION .....	317

ANNEXES

- . Les deux premières années des E.A.C. de Purpan  
(A 1, A 2, A 3)
- . Taux de déperdition des classes 1937-38, 1949-50,  
1955-56 (D 1, D 2, D 3)
- . Lettre du Père GUILLOUX à Monsieur BOUGAULT (F 1)
- . "Ce n'est pas en gémissant qu'on remporte les  
victoires..." C.E.R.C.A. n° 93, décembre 1937 (F 2)

- . Programmes Enseignement Social : 1927-30 (G 3),  
1930-33 (G 4), 1936-38 (G 5), 1939-42 (G 6),  
1944-45 (G 7), 1946-49 (G 8), 1950-57 (G 9)
- . Questionnaire Enseignement Social :  
La famille (G 10), lois et mœurs contre la  
famille (G 11), Education et instruction (G 12),  
(1930) la famille (G 13)
- . Compte-rendu de sociologie 1940 (G 14)

BIBLIOGRAPHIE ..... 326

# CHAPITRE 1

## POURQUOI UNE ORGANISATION D'ETUDES AGRICOLES PAR CORRESPONDANCE EN 1927 ?



— Les études par correspondance? Penses-tu! Le candidat a promis aux élections une école d'agronomie. J'aime mieux l'attendre...

— C'est-y donc que tu l'en laisseras toujours conter par les « bourreurs de crânes »; avec moi, ces histoires-là, ça ne prend plus!

## 11. POUR UNE AGRICULTURE DE PETITS EXPLOITANTS : ETAT ET SYNDICALISME

La création des E.A.C.A. (7) en 1927 ne constitue pas un phénomène isolé. D'une part les cours par correspondance préparant à des diplômes d'Etat étaient déjà couramment pratiqués dans les domaines industriel et commercial. D'autre part, nous avons pu retrouver la trace de plusieurs antécédents dont l'un, oeuvre de l'Union des Syndicats Agricoles du Sud-Est, remonte probablement à 1911 ; un deuxième, les E.A.C. de Purpan, fut fondé en 1921 par l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan. Une E.A.C. fut organisée par l'Ecole d'Agriculture de La Motte-Achard et le Syndicat des agriculteurs, une autre en Touraine en 1926 par un ancien de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers. Enfin, d'autres cours furent mis en place en même temps que le C.E.R.C.A. Le Bulletin Mensuel des E.A.C.A. de novembre 1927 signale :

*"Nous sommes en bons rapports avec les E.A.C. de Lyon, de Toulouse (Purpan), des Ardennes (Charleville), du Finistère et Côtes du Nord, qui s'organisent en ce moment même avec l'Enseignement Ménager et Agricole par correspondance de la Manche". (8)*

Le Manuel de la J.A.C. (9) signalait l'existence de 23 centres, couvrant la quasi-totalité du territoire. Une telle efflorescence d'E.A.C. en quatre ou cinq ans nous incite légitimement à explorer la période qui l'a engendrée. Nous tente-

(7) Etudes Agricoles par Correspondance d'Angers.

(8) Bulletin mensuel des E.A.C.A., 1ère année, n° 3, novembre 1927, p. 1.

(9) Manuel de la J.A.C. Edition de la J.A.C., Paris, 14 rue d'Assas, 1930, p. 96.

rons donc de repérer les facteurs qui favorisèrent, voire appelèrent ce mode d'enseignement. Pourquoi est-ce précisément un enseignement par correspondance qui s'organise et se généralise ?

Nous ne retiendrons que quelques unes des composantes historiques de l'entre-deux guerres. En effet, la genèse de notre institution éducative est fortement conditionnée par la situation économique et sociale de la France et de sa paysannerie dans les années 30. Mais elle l'est aussi par l'attitude et les pratiques de trois instances qui pouvaient se sentir, à des titres divers, "vocation" à s'intéresser à la formation professionnelle des jeunes agriculteurs. Nous voulons parler de l'Etat, par sa politique agricole et les réalisations qu'elle rend possible, mais aussi du Syndicalisme alors en pleine expansion, qui se voulait "*présent sur tous les fronts*", y compris celui de la formation professionnelle, enfin de l'Eglise qui, ayant pendant des siècles assumé pratiquement seule la gestion de l'éducation et, toute au souvenir des lois "*Combistes*" et des dernières poussées anti-cléricales de 1924, ne peut se résigner à renoncer à ce moyen séculaire d'éducation de la foi.

#### 1.11. Une agriculture artisanale retardée dans son évolution, une paysannerie complexée

Il est hors de notre propos de dresser ici le portrait complet de cette agriculture et de la paysannerie des années 20 - 30; nous voulons seulement évoquer les traits les plus propres à expliquer la mentalité des agriculteurs face à l'école et à la formation professionnelle. Si "*l'agriculture française apparaît aujourd'hui comme un secteur dynamique, à forte productivité, ayant définitivement franchi le seuil de la modernisation, ce fut le résultat d'une mutation tardive qui s'est opérée, pour l'essentiel, après la seconde guerre mondiale et notamment dans la décennie de 1950 - 1960*". (10)

(10) VIAU (P.) L'essentiel de l'agriculture française. p. 9.

En revanche, dans l'entre-deux guerres, "tous les tableaux récapitulatifs de l'économie agricole et de l'évolution rurale font apparaître un fléchissement incontestable des courbes de développement, un ralentissement durable du mouvement d'expansion amorcé sous la Restauration et accru sous le Second Empire" (11). L'évolution globale de la production agricole fut marquée entre 1880 et 1930 par une croissance lente.

L'essor de la production fut très inégal selon les domaines : stagnation des productions animales : "celles-ci constituaient 30 % du produit agricole final en 1824, 50 % en 1930 ; cette inégalité reflète parfaitement l'équilibre polyculture-élevage sur lequel repose l'agriculture artisanale" (12).

Apparues dès 1850, la mécanisation et certaines formes sommaires de motorisation gagnent l'ensemble de la France surtout de 1920 à 1930, mais elles sont adoptées à des degrés divers par les différents types d'agriculteurs ; largement utilisées par les gros exploitants, elles le sont nettement moins chez les petits. C'est ce que révèle une enquête agricole menée en 1929 :

"Dans 1 380 000 exploitations, l'araire a été remplacée par des charrues ou brabants plus perfectionnés. De même on compte plus de 1 000 000 de fanneurs et râteliers à cheval et 1 388 000 faucheuses. En somme, la quasi-totalité des 1 800 000 exploitations de plus de 5 ha se situe au moins à ce degré de mécanisation simple, ce qui représente un très grand changement par rapport à la situation de la fin du XIXe siècle. Seules quelques centaines de milliers d'exploitations ont acquis un matériel plus complexe et plus coûteux (322 000 semoirs mécaniques, et 420 000 moissonneuses-lieuses...)

(11)(12) HOUËE P. Les étapes du développement rural. Tome 1, p. 72

*L'agriculture française en reste à l'utilisation de machines à traction animale. Le problème de la motorisation n'est pas à l'ordre du jour (13)!"*

*"Si la machine n'a pas chassé l'homme, note Marcel Faure (14), elle a certainement contribué à accélérer l'exode. Entre 1926 et 1931, la France a cessé d'être un pays à majorité rurale. Dans l'ensemble, la baisse de la population agricole est plus rapide que celle de la population non agricole, en particulier après 1921".*

	1886	1931
Population rurale ...	61,1 %	48,8 %
Population agricole .	46,3 %	27,5 %

L'exode touche d'abord les salariés agricoles. 800 000 sont partis en ville ou devenus exploitants entre 1862 et 1929, et ont été remplacés par la main d'oeuvre familiale, surtout les femmes, mais aussi les enfants pour les travaux saisonniers.

Le thème de la "désertion des campagnes" devient un thème fréquent des congrès et des publications des grandes Centrales Professionnelles.

*"l'agriculture manque de bras, les campagnes se dépeuplent, la terre se meurt".*

(13) DUBY G. et WALLON A. (sous la direction de) Histoire de la France Rurale. Edition du Seuil, 1976, tome 4, pp. 61 et 62.

(14) in Les Paysans dans la Société Française. p. 39.

Pour ce qui est de la structure même des exploitations, alors que d'importantes concentrations s'opèrent dans l'industrie, l'agriculture reste fidèle au modèle artisanal de la petite exploitation familiale.

La petite exploitation de 1 à 10 ha représente en 1929 les 2/3 des fermes pour 21 % des surfaces.

	Nombre d'exploitations	Surface occupée (en ha)
de 1 à 10 ha .....	2 457 014	15 024 057
Au dessus de 20 ha ....	494 585	17 468 890
		(15)

De nombreux obstacles s'opposent à la culture sur de grandes exploitations. Des structures foncières très morcelées, une maîtrise insuffisante des techniques, l'intérêt porté à l'achat des terres : 74,6 % des exploitations en propriété ; le fait, enfin, que les exploitants âgés ont besoin de cultiver jusqu'à leur mort les terres qu'ils occupent, faute de protection sociale, autant de facteurs qui freinent l'agrandissement des exploitations et font de la France Agricole de 1929 "une France de petits exploitants" (16).

#### La Société rurale en crise

Un quart peut-être des exploitants jouissent d'un revenu normal au prix d'un nombre très élevé d'heures de travail. Le secteur agricole voudrait continuer à progresser à son rythme propre, mais la vente de ses surplus et le remboursement de ses achats, le condamnent à entrer dans l'engrenage de la commercialisation, à s'insérer dans une économie d'échange qu'il ne maîtrise plus. L'agriculture fait son entrée

(15) FAURE. op. cit., p. 41

(16) FAURE. ibid. , p. 41

dans l'économie de marché au moment où le commerce mondial subit sa première grande crise de surproduction, où l'essor prodigieux des moyens de transport bouleverse les conditions d'échange.

L'ensemble de l'indice de la production agricole fléchit de l'indice 101 pour 1865-1874 à l'indice 83 pour 1885-1904.

La récession atteint surtout les cultivateurs d'avant-garde, les propriétaires fonciers qui voient baisser leur revenu, leur fermage. On exige des remèdes. Les industriels conseillent aux agriculteurs de réclamer les mêmes mesures douanières qui leur sont appliquées. Méline généralise en 1892 les barrières douanières. Ce protectionnisme semble avoir eu des conséquences irréversibles dans l'évolution des mentalités et des comportements ruraux :

*"La protection, au début, a fait du bien, un peu de bien à l'agriculture, en lui donnant l'impression qu'elle n'est pas oubliée et dédaignée, qu'elle conserverait sa place dans l'économie nationale : puis la protection a fait du mal quand, répandue comme une manne électorale sur tous ceux qui la désiraient, elle a fortement contribué à généraliser des habitudes de quémendeur et à ralentir l'effort, au total plus de mal que de bien". (17)*

A l'abri de ces barrières douanières,

*"on allait voir subsister jusqu'en 1945 une agriculture d'un type particulier où l'immense majorité des exploitations pratiquaient un système de polyculture-élevage peu élaboré, peu intensif, ayant des caractères nettement archaïques. Adoptant très lentement les progrès techniques, ce système, d'une faible productivité, allait dégager très peu d'excédent de*

(17) M. AUGÉ-LARIBÉ. La politique agricole. op. cit. p. 278.

*main d'oeuvre. Pendant un demi-siècle, tout le monde pensa que cette routine somnolente participait de l'essence éternelle de l'agriculture". (18)*

Après la guerre de 1914-1918, les agriculteurs qui ont fourni des combattants par centaines de milliers, estiment avoir des droits sur la nation. Or la vie, pour eux, n'est pas meilleure qu'avant. Le décalage s'accroît. Ce qu'ils ont appris de la ville, c'est l'électricité, l'eau courante, le confort des appartements, les rues goudronnées. Toutes choses qui ne leur sont accordées qu'avec parcimonie.

Les gouvernements accordent la priorité au relèvement industriel, à l'expansion commerciale, à la maîtrise des salaires. Au Parlement, ils élaborent des projets d'aide à l'agriculture sans voter les financements nécessaires à leur réalisation. La politique agricole a

*"mal su, mollement voulu, pauvrement exécuté ce qui eût été nécessaire... Trop de politique électorale dans le désordre des partis, pas assez de politique agricole dans la conciliation des intérêts et le souci du bien général. Les passions ont été échauffées et la raison méconnue". (19)*

*"Si au moins on leur avait donné un enseignement agricole !" (20)*

#### 1.12. Les insuffisances d'une politique d'enseignement agricole parcimonieuse

Voici, en un raccourci saisissant, le jugement de Marcel Faure (21) sur la portée de la nouvelle loi promulguée dès avant la fin de la guerre, le 2 août 1918 :

(18) M. GERVAIS et Cl. SERVOLIN. Une France sans paysans. p. 31. par P. HOUÉE. op. cit. p. 85.

(19) M. AUGÉ-LARIBÉ. La politique agricole. op. cit. p. 479.

(20) (21) M. FAURE. Les paysans dans la société française. op. cit. p. 46.

"On l'avait baptisée "La Charte de notre enseignement agricole". Nous avons déjà un bon demi-siècle de retard sur les pays comme l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, le Danemark, les Etats-Unis. Allait-on combler ce retard ? La loi posait le principe d'un enseignement agricole du premier degré, généralisé à tous les jeunes, et d'un enseignement du second degré largement développé. Le tout allait se révéler de peu d'efficacité, ne touchant même pas 5 % des enfants d'agriculteurs. Le législateur avait tout simplement oublié de rendre l'enseignement agricole du premier degré obligatoire, il avait oublié de former un corps professoral compétent et d'y consacrer l'effort financier nécessaire : triple omission, difficilement compréhensible et qui constituera un des plus graves reproches dont fera l'objet, après coup, cette IIIe République qui avait pourtant su, par bien des côtés, s'attacher les populations rurales".

La reprise des objectifs visés, des structures prévues et des réalisations effectives de cette loi nous paraît indispensable pour comprendre le succès qu'auront, dans les deux décennies suivantes, les E.A.C.A.

Les objectifs en étaient très ambitieux, trop peut-être pour être crédibles. Voici le rapport qu'en présente à la Chambre des députés M. Plissonnier, rapporteur de la Commission de l'agriculture (22) :

"Ce projet vise la préparation professionnelle de cette jeunesse rurale de notre pays : il prévoit qu'un enseignement agricole sera donné à un million de jeunes ruraux et à un million de jeunes filles vivant à la campagne, alors que nos établissements actuels ne peuvent donner une instruction agricole qu'à une infime

(22) annexe n° 4813 - Documents Parlementaires - Chambre - session ordinaire 1918, p. 877.  
cité par BOULET M. Evolution de l'Enseignement Agricole. Dijon, ENSSAA, 1979, p. 18.

*minorité de notre population rurale (environ 2 000 jeunes gens et quelques centaines de jeunes filles)".*

Le constat des réalisations consécutives aux législations antérieures -notamment celle de 1848 : fermes-écoles, écoles régionales, ces dernières remplacées en 1875 par les écoles pratiques- sont sévères : 2 000 jeunes gens formés par an, alors que Chatelain estime à 300 000 environ le nombre de jeunes gens et de jeunes filles entrant chaque année dans le secteur agricole avant la guerre. La promesse de former deux millions de ruraux semble donc relever du désir de convaincre ceux-ci qu'on va enfin leur assurer une formation professionnelle.

Les paysans ne sont-ils pas les porteurs des vertus républicaines les plus nobles :

*"Notre devoir, souligne Plissonnier, est de dispenser sans compter l'instruction professionnelle à la grande masse de notre démocratie paysanne, si méritante, si admirable par son amour du travail, son attachement à la terre et sa courageuse énergie pour la défense de la patrie".*

Sur les 5 400 000 paysans actifs en 1913, 538 000 sont morts ou disparus, soit près de 10 %, 161 000 mutilés, ce qui donne aux paysans le sentiment d'avoir payé un prix très lourd pendant le conflit. De plus, la guerre a brassé les français de toutes régions et de toutes origines, conduisant à des comparaisons et à des revendications nouvelles, ce qui faisait écrire à Augé-Laribé :

*"Le paysan de 1914 est un résigné, celui de 1920 un mécontent". (23)*

(23) AUGE-LARIBE. La politique agricole de la France (1880 - 1940).  
op. cit. p. 371.

En résumé, il faut retourner l'opinion politique rurale et les promesses sont indispensables, mais la loi est aussi dictée par la nécessité "d'industrialiser l'agriculture" : la main d'oeuvre rare et coûteuse, le machinisme agricole est appelé à un grand développement, il faut augmenter les rendements.

*"En un mot, la guerre oblige l'agriculture à s'industrialiser de plus en plus et par conséquent le cultivateur à acquérir un enseignement plus approfondi".*

— Quel ensemble structuré va permettre la mise en oeuvre de ces objectifs ? Il va de l'Institut National Agronomique (I.N.A.) à l'enseignement post-scolaire agricole, en passant par un enseignement du second degré ; les Ecoles d'Agriculture régionales, qui rassemblent les Ecoles Pratiques, les Fermes-Ecoles et les Ecoles Techniques. Ces dernières, destinées à former des "agriculteurs éclairés" (24).

Le rapporteur du projet de la loi souligne que l'ensemble des établissements agricoles du second degré et du degré supérieur ne peut former au mieux que soixante mille jeunes gens et quarante mille à cinquante mille jeunes filles par an. Il faut donc un autre type d'enseignement professionnel pour former les neuf cent quarante mille jeunes gens et les neuf cent soixante mille jeunes filles qui constituent la population à instruire selon les objectifs de la loi : ce sera l'enseignement post-scolaire agricole. Il constitue la grande nouveauté de la loi de 1918, ce qui nous incite à nous y attarder.

L'expérience a prouvé que l'enseignement agricole à l'école primaire, rendu obligatoire pour les écoles rurales par la loi du 16 juin 1875, ne donne guère de résultats. Les élèves sont trop jeunes et ne retirent que peu de profit des cours proposés. L'école primaire rurale peut "développer

(24) PLISSONNIER. Rapport Chambre. Op. cit., p. 877.

*l'amour de la terre, le goût du travail des champs plutôt que faire acquérir une instruction agricole".*

L'enseignement post-scolaire sera donné aux jeunes gens de plus de treize ans et aux jeunes filles de plus de douze ans, par les instituteurs et institutrices pourvus du Brevet Agricole ou le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Agricole. L'enseignement sera donné pendant quatre ans au moins à raison de cent cinquante heures au moins par an. Il débouche sur le Certificat d'Etudes Agricoles. L'enseignement agricole ne sera pas exclusivement professionnel. L'instituteur ne peut avoir la prétention d'enseigner aux élèves la pratique manuelle des opérations culturales, que les agriculteurs pères de famille peuvent enseigner eux-mêmes.

L'instituteur va-t-il remplacer le professeur d'agriculture ? La réponse de Plissonnier est surprenante :

*"Les instituteurs ne seront pas, comme on l'a cru parfois, des professeurs d'agriculture ; leur instruction professionnelle agricole serait insuffisante pour permettre ce rôle. Autrement dit, ils ne pourront assurer totalement l'enseignement prévu, mais ils pourront être dans certains cas les porte-paroles de nos professeurs dont ils décupleront l'action".*

Voilà donc les aspects les plus saillants de cette "Charte de l'enseignement agricole", qui doit enfin répondre aux nécessités de la formation professionnelle des agriculteurs.

Mais quelles en furent les réalisations effectives dans l'enseignement public ? Le Ministère fait état de 2 200 cours. En 1938, selon M. Chatelain les cours post-scolaires ne sont que 903 groupant au mieux 20 000 élèves, soit 5 000 par an, c'est-à-dire 2 % de la classe d'âge quittant l'école primaire pour entrer dans l'agriculture.

Augé-Laribé donne plusieurs raisons à ce semi-échec : les unes tiennent aux personnels enseignant, les autres aux élèves.

*"Les cours d'adulte ou enseignement post-scolaire -c'est pratiquement la même chose- n'ont pas donné tout ce qu'on pouvait espérer, surtout si on les considère comme ayant pour objet de maintenir à la profession agricole ceux qui, par leur situation familiale, lui sont destinés. Le personnel enseignant a fait défaut parce que les instituteurs, préparés à instruire des jeunes enfants, n'ont pas tous su parler à des auditeurs plus âgés des choses qui les intéressaient, parce qu'ils n'ont pas eu à leur disposition le matériel d'enseignement (cinéma, tableaux, documents, livres) dont ils avaient besoin. De l'autre côté, et c'est bien plus grave, les élèves ont fait défaut parce que, surtout dans les communes formées de hameaux dispersés, il est difficile par les mauvais temps de l'automne et de l'hiver de se rendre à l'école, parce que le travail au grand air prépare mal pour la fin de la journée à l'audition attentive de conférences et de leçons, parce que des jeunes gens de 15-20 ans aiment mieux se distraire que de travailler intellectuellement, parce que la post-école ressemble trop à la première école qu'on a été si heureux de quitter, parce que ne plus aller*

à l'école signifie être devenu un homme. Les adolescents des villages qui ont accepté de retourner en classe sont, en réalité, ceux qui préparaient leur départ pour la ville, ceux qui songeaient à passer des concours pour entrer dans diverses administrations". (25)

Et il ajoute

" Heureusement, l'école n'est pas seul procédé d'enseignement de la jeunesse quand elle comprend la nécessité d'une instruction plus étendue et plus pratique, plus profitable pour son avenir. L'enseignement par correspondance semble bien adapté aux conditions dans lesquelles se trouvent les jeunes ruraux. Les services extérieurs du ministère et certaines associations agricoles l'ont compris". (25)

Pour ce qui est du Ministère, tandis qu'il réorganise en 1938 cet enseignement post-scolaire et le rend obligatoire, à titre provisoire... il va mettre en place un enseignement par correspondance :

"Dans les communes où ne fonctionne aucun cours post-scolaire d'enseignement agricole et en attendant la création de ce cours, la formation professionnelle des jeunes gens devra être assurée au moyen de cours post-scolaires d'enseignement agricole par correspondance".

Article 5, à insérer dans la loi du 2 août 1918.

(25) AUGÉ-LARIBÉ. Politique agricole de la France. op. cit. p. 469.

Les articles 4 et 5 précisent quel genre de personnels peut assurer les cours et corriger les copies sous le contrôle des Directeurs des D.S.A. et la collaboration de professeurs d'écoles d'agriculture. L'agrément pourra être accordé.

*"En ce qui concerne les cours d'enseignement agricole par correspondance organisés par des établissements publics, des collectivités publiques ou des groupements professionnels agricoles, l'agrément du ministère de l'agriculture pourra leur être donné sous la réserve qu'ils fonctionneront en conformité des dispositions du présent décret".*

Ce décret, s'il causa bientôt bien des motifs de crainte aux responsables des E.A.C. du Privé, consacrait leur existence et reconnaissait la valeur de leur mode de fonctionnement..

Ainsi, si l'enseignement professionnel agricole par correspondance a pu naître et se développer, c'est en partie dû à tout un ensemble de "manques" ou de "pauvretés" dont souffre la paysannerie et de carences de la politique d'enseignement agricole :

- morcellement des terres et étroitesse des superficies,
- insuffisance de l'équipement et de la modernisation, et nécessité d'une main d'oeuvre importante,
- cherté de la main d'oeuvre salariale,
- isolement géographique,
- insuffisance du dispositif scolaire mis en oeuvre par les pouvoirs publics,
- sentiment d'infériorité et de retard par rapport aux citadins.

1.13. Des "oeuvres d'enseignement agricole sous toutes les formes", par les syndicats agricoles

C'est le constat que fait M. Léon Dabat, Directeur au Ministère de l'Agriculture, dans un rapport officiel sur l'Enseignement Agricole à l'Exposition universelle de 1900 (26).

*"... Les efforts tentés en vue du développement de l'enseignement libre agricole par les Congrégations religieuses et par les Syndicats professionnels agricoles notamment ceux qui sont affiliés à la Société des Agriculteurs de France ont été assez considérables. Les résultats sont appréciables et méritent d'attirer l'attention. Le nombre des écoles créées est évidemment très minime par rapport au réseau très étendu des établissements organisés par l'Etat, mais les efforts qui ont été faits doivent être soulignés".*

Nombreux sont les syndicats agricoles, considérés isolément ou dans leurs grandes unions, qui ont fait oeuvre d'enseignement sous des formes diverses, surtout à l'école primaire libre avec, souvent, une participation plus timide dans les écoles publiques.

Le mouvement commença en Bretagne, dès 1893, puis en Normandie l'année suivante : à Ducey, dirigé par les Frères de Ploërmel, à Montebourg devenu ferme-école après l'expulsion des religieux.

Ce fut ensuite l'Union de l'Ouest créée et présidée par le Comte de la Bouillèrie, un des premiers inspirateurs

(26) RATOUIS DE LIMAY (H). L'enseignement agricole par les Syndicats Agricoles. p. 12.

Rapport présenté au Ve Congrès National des Syndicats Agricoles à Périgueux, le 16 mai 1905, Chateauroux, typographie et lithographie, Langlois 1905, p. 37.

de la création d'un Enseignement Supérieur de l'Agriculture à Angers, près de l'Université Catholique. De l'année 1898, date la fondation de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, à laquelle s'intéressèrent particulièrement les Unions de Normandie, de Bretagne, du Centre avec le Syndicat d'Anjou et la Société des Agriculteurs de France. Dans la Mayenne, un cours d'hiver sur deux ans, avec la collaboration des professeurs de l'Ecole Supérieure d'Angers, fut créé par le Syndicat de Craon, ainsi que dans le Centre, par l'Union du Sud-Ouest à Marmande. Dans le Midi, l'enseignement agricole est introduit dans les écoles primaires. Le syndicat préconise l'usage des livres d'agriculture qu'il juge les meilleurs, organise concours, examens et distribue médailles et diplômes.

Mais c'est surtout depuis 1897, à l'Union du Sud-Est qui comprend les départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, de la Haute Loire, du Rhône, de la Saône et Loire, de la Savoie et de la Haute Savoie que :

*"sont déployés les efforts les plus considérables, les plus complets et les plus heureux que l'on puisse montrer en matière d'enseignement agricole".*

L'Union du Sud-Est commença par nommer une Commission Supérieure à l'enseignement agricole pour propager le mouvement dans sa circonscription et s'occuper de l'enseignement agricole à tous les degrés.

*"La Commission Supérieure saisit en même temps le Ministère de l'Agriculture, les évêques, les recteurs, les inspecteurs d'Académie et les Supérieurs des Associations Religieuses, montrant ainsi que l'Union*

du Sud-Est tenait à donner ses encouragements à toutes les écoles, sans autre pensée que de servir la grande cause de l'Agriculture. Puis elle organisa les programmes, rédigea les règlements, prépara des excursions agricoles, organisa les examens, (10 000 candidats en sept ans), distribua des diplômes au deux tiers d'entr'eux. Cette expansion ne s'est jamais ralentie jusqu'au jour de l'application d'une loi que les populations rurales n'avaient pas demandée..."

"Ses buts sont avant tout et surtout de préparer l'enfant à ne plus suivre de trot accoutumé de la routine, et de lui ouvrir l'intelligence sur les meilleures pratiques agricoles en lui faisant aimer la terre".

Partout aussi il multiplia les Ecoles Ménagères.

"Respectueux des prérogatives de l'Etat et dans un but d'intérêt général, la plupart des Syndicats Agricoles s'étaient placés sur un terrain neutre, en faisant appel à toutes les écoles primaires indistinctement, et en se conformant aux prescriptions des arrêtés ministériels spéciaux réglant les programmes".

Mais, constate le rapporteur : "Sauf de rares exceptions, cet appel n'a pas été entendu".

#### L'Enseignement post-scolaire par correspondance à l'Union du Sud-Est

L'initiative remonte à 1913 et s'adresse aux jeunes gens sortis de l'école dès l'âge de 13 ans. Les syndicats, et, au besoin, les caisses mutuelles, les patronages, les cercles d'étude sont invités à réunir un groupe de jeunes

gens susceptibles de recevoir cet enseignement sous la direction d'un moniteur.

"Le travail est indiqué sur une Feuille Mensuelle que recevront les inscrits. Ce travail comporte des études sur un Manuel que chaque inscrit se sera procuré, des excursions, voire des expériences et enfin un devoir composé d'une rédaction et de problèmes à envoyer chaque mois (au Syndicat) d'où ils seront retournés corrigés. Une feuille mensuelle ultérieure fera les critiques d'ordre général et signalera et même publiera les bons devoirs.

Le cours dure deux ans ; les études sont les mêmes pour tous. On peut les commencer à n'importe quelle année. A la fin des deux années, un Brevet d'Etudes Pratiques Agricoles est délivré après examen". (27)

L'Union du Sud-Est cite, dans ce numéro sur l'Enseignement Agricole, un article de M. Paul Doin publié par la "Réforme Sociale" de juin 1921 (28) donnant les raisons qui doivent pousser les syndicats à diffuser l'enseignement agricole, notamment les cours par correspondance. Il traduit bien la représentation que les Catholiques sociaux se faisaient des besoins des classes populaires et des carences du pouvoir, du rôle des Unions Syndicales et du caractère adapté de la formule des cours par correspondance :

"En présence de cette insuffisance notoire des dispositions législatives, devons-nous nous résigner à abandonner définitivement l'idée de répandre l'enseignement technique agricole dans les classes populaires, qui sont attachées à la mise en valeur de notre sol ? Une telle solution serait lamentable. Plus que jamais notre agriculture dont les effectifs

(27) Bibliothèque de l'Union du Sud-Est des Syndicats Agricoles : L'Enseignement Agricole à l'Union du Sud-Est, Lyon 1922, p. 18

(28) La réforme sociale est la revue éditée par l'Ecole de Frédéric LE PLAY, dont s'inspirèrent les promoteurs de l'E.S.A. et des E.A.C.A. d'Angers dans l'entre-deux guerres.

se sont réduits, tant des suites de la guerre que de celles de l'émigration vers les villes, réclame de ceux qui lui restent fidèles des connaissances et des aptitudes plus complètes et plus variées. C'est dire combien l'enseignement agricole s'impose ; ce serait aller à l'encontre de nos intérêts les plus graves que d'en méconnaître l'importance indiscutable".

"Puisque les Pouvoirs Publics se montrent incapables d'en réaliser l'exécution, nous jugeons indispensable que, sans compter sur leur intervention, les intéressés s'adonnent à son organisation, qu'ils réunissent leurs efforts et qu'en cette matière comme en tant d'autres, ils se groupent pour mettre à la disposition de notre jeunesse rurale un enseignement approprié. Aussi tournons-nous nos regards du côté de nos groupements professionnels et insisterons-nous auprès de nos Syndicats agricoles en leur demandant d'accomplir cette tâche".

"Rien d'ailleurs n'est pour les arrêter dans cette voie. Si la loi du 2 août 1918 prétend bien organiser l'enseignement professionnel agricole, elle n'entend parler que de l'enseignement public. Cette intention ressort clairement de son texte, qui reste muet en ce qui concerne l'enseignement privé. Celui-ci demeure libre de se développer et de suppléer partout où il le pourra à l'insuffisance de l'enseignement officiel. Il lui est même loisible d'entrer en concurrence avec lui. Aucune prescription n'est prescrite par la loi ; il est donc en droit d'attirer à lui toute la clientèle qu'il saura s'attacher et dont il saura satisfaire les désirs et les aspirations. Inspiré directement par les intéressés, il s'adaptera aisément aux besoins locaux, s'associant aux travaux agricoles pour en exposer rationnellement le mécanisme sans en entraver l'exécution..."

"... L'Union du Sud-Est offre sur ce point un exemple digne d'être médité... Comprenant l'impossibilité matérielle de recruter le personnel enseignant et d'avoir dans chacun de nos villages leur école très coûteuse à laquelle les intéressés seraient plus ou moins assidus, elle a préféré organiser un enseignement par correspondance qui atteint plus aisément les jeunes travailleurs de la terre. Des cours leur sont adressés par la poste, ainsi que des sujets de devoirs, qu'ils exécutent et qu'on leur retourne après correction. Il se trouve ainsi centralisé ce qui économise à la fois les frais de personnel et de matériel, en évitant de déranger les intéressés..."

"N'est-ce pas avantageux pour les jeunes campagnards d'avoir au cours des loisirs forcés des longues soirées d'hiver, ces ressources d'enseignement qu'ils n'ont pas à aller puiser au dehors ; qui, tout en complétant heureusement les notions élémentaires reçues à l'école primaire, s'adaptent à leur vie quotidienne et leur expliquent, en s'y appliquant, leurs travaux habituels ? Poser la question, c'est la solutionner en faveur de cette idée nouvellement admise et de ce mode particulier d'enseignement".

"... ceux que cet enseignement doit atteindre : ce sont de jeunes valets ou de jeunes servantes, des enfants de cultivateurs plus ou moins aisés, mais toujours incapables de consentir des sacrifices pour leur instruction et de se passer des fruits de leur travail. N'oublions pas non plus les impossibilités qui se dressent devant le législateur, quand il s'agit d'installer l'enseignement agricole sur tous les points du territoire. En présence de ces considérations et afin d'aller chercher notre jeunesse là où elle travaille, il nous apparaît que la seule solution acceptable soit celle des Cours par correspondance".

"Nous souhaitons donc vivement que les efforts de nos groupements corporatifs se portent de ce côté ; nous voudrions qu'en s'unissant ils multiplient sur notre sol le nombre de ces cours par correspondance, et nous regrettons que le législateur, en créant l'enseignement post-scolaire, ait feint d'ignorer les tentatives déjà réalisées et en voie de réussite. Loin de les méconnaître, il aurait dû les encourager". (29)

Mais chacun sait que le législateur est toujours en retard sur le vécu. L'article est écrit en 1922. La législation sur les cours par correspondance ne viendra qu'en 1938, soit quinze ans plus tard ; juste à la veille du temps où les agriculteurs plus équipés choisiront de se séparer de leurs enfants pour leur offrir le bénéfice d'un enseignement oral.

L'article 13 de la réglementation juridique des Syndicats Agricoles du Code du Travail, les autorisant à soutenir les oeuvres d'éducation agricole, avait porté des fruits :

"Ils peuvent librement créer, administrer ou subventionner des oeuvres professionnelles telles que : institutions professionnelles, de prévoyance, laboratoires, champs d'expériences, oeuvres d'éducation scientifique, agricole ou sociale, cours et publications intéressant la profession". (30)

Faute de statistique d'ensemble, il est difficile de mesurer ce qui leur revient. Mais on peut penser que leur encouragement fut un palliatif en l'absence totale de relations entre l'Etat et les écoles privées.

(29) in L'enseignement Agricole à l'Union du Sud-Est. p. 19-21

(30) Unions des Centres d'E.A.C., Syndicats Agricoles, 1935, pp. 75-76

## 1.2. LE COURANT CATHOLIQUE ET SON RÔLE MOTEUR DANS LE MONDE AGRICOLE

### 1.21. Le Mouvement Social Catholique

Le regroupement des catholiques en associations à buts religieux, charitables, culturels et sociaux, faisait de très grands progrès et est une des caractéristiques de l'histoire récente de l'Eglise.

C'est en effet dans les associations de charité et dans les oeuvres ou associations ouvrières telles que les Conférences de Saint Vincent de Paul (1833), de Frédéric Ozanam et de ses amis ou dans les Cercles Ouvriers (1871) d'Albert de Mun, que les catholiques les plus attentifs ont pris connaissance de la détresse et des problèmes propres aux classes ouvrières et appris à envisager leurs solutions spécifiques. Ainsi sont-ils passés de l'action charitable au Mouvement Social Chrétien. On peut dater ce passage de 1848, date où Monseigneur Ketteler, évêque de Mayence, prononça six sermons sur "*les grandes questions sociales du temps présent*", invita les catholiques à remplir leur devoir social et donna des directives. Ces directives furent mises au programme de travail et d'action dans les "*Conseils d'étude*" des Cercles Ouvriers de René de la Tour du Pin (1872), les congrès annuels de l'Association Catholique de la Jeunesse Française (A.C.J.F.) fondée en 1887 par Albert de Mun précisément pour cette action sociale.

Ainsi faisait-on dans les congrès sacerdotaux de Louis Harmel ou dans ceux du groupe appelé "*les abbés démocrates*" (1887, 1895 et suivantes), enfin l'"Action Populaire" des Jésuites (1903), les cercles d'études et les congrès du Sillon de Marc Sangnier (1894-1910).

Depuis 1904, les Semaines Sociales de France, fondées par Gonin sur les collines de Fourvière, permettent chaque année la rencontre et le travail en commun entre intellectuels et militants du Mouvement Social Chrétien.

L'Union du Fribourg-en-Suisse (1885-1891), reprise en 1920 par l'Union de Malines, rassembla des catholiques sociaux français, allemands, autrichiens, suisses, italiens. On y élaborait en commun un programme social catholique dont bon nombre de points ne tardèrent pas à recevoir la sanction de l'Eglise par l'Encyclique *Rerum Novarum* en 1891. (31)

De toute cette efflorescence d'initiatives, trois d'entre elles nous paraissent plus particulièrement en lien avec l'oeuvre des E.A.C.A. Il nous semble intéressant de camper brièvement leur action à l'époque où les E.A.C. devaient naître et prendre leur essor.

Il s'agit de l'A.C.J.F. des Semaines Rurales et de l'Action Populaire des Jésuites.

L'A.C.J.F. est née d'Albert de Mun. On sait en quelle circonstance naquit ce qu'il appelle "ma vocation sociale".(32) Albert de Mun apprend d'expérience que la charité, selon une formule que de nos jours il n'eût sans doute pas désavouée, doit aller même jusqu'à se faire "technicienne" s'il le faut. Le corps social est malade parce que l'esprit de l'Évangile

(31) BIHLMAYER C. TUCHLE H. Histoire de l'Eglise. tome 4, Eglise Contemporaine, Paris, Casterman, 1967, p. 217-218.

(32) "Pendant la Commune, aux avant-postes de Courbevoie, un blessé passait. Le Général de LAMIRAULT, qu'accompagnait Albert de MUN, s'informa :  
"Mon Général, c'est un insurgé ! dirent les troupiers. Alors ce cadavre vivant, se soulevant sur sa civière tendit vers nous son bras nu et le regard fixe, d'une voix éteinte, prononça : "les insurgés c'est vous" ! Le convoi s'éloigna dit Albert de MUN mais la vision nous resta présente. Entre ces révoltés et la Société légale, dont

ne transfigure pas le coeur des hommes donc ne transparait pas dans les institutions qu'ils se donnent et qui ne sont que le signe de l'esprit qui les anime. Il ne suffit pas de changer quelques coeurs par une espèce de pêche à la ligne, il faut -selon l'expression qui devait jaillir plus tard des lèvres de Monseigneur Tiberghien- "*changer l'eau du vivier*".

C'était la même expérience qu'avait faite, en 1885 à Amiens, à l'occasion d'une retraite fermée, prêchée à une quarantaine d'ouvriers, le Père Leroy, futur fondateur de l'Action Populaire.

Selon une formule devenue normative dans l'Eglise de France, "*c'est par la médiation de la conscience du laïc que la loi divine s'inscrit dans la cité terrestre*". (33)

- (32) nous étions les défenseurs, un abîme nous apparût. Et bientôt, voici le meurtre des otages, de l'Archevêque de Paris lui-même, les autels profanés dans l'Eglise de Belleville... qu'il y ait ce fossé, c'est vraiment que le corps social est malade. Que des hommes puissent s'entre-déchirer au nom de la justice qu'ils croient les uns et les autres incarner, voilà le scandale..."

MOLETTE Ch. "Histoire de l'A.C.J.F. : premières approximations"  
in Revue de l'Action Populaire. n° 104, Janvier 1952, SPES, Paris,  
p. 64.

- (33) Directoire pastoral en Matière Sociale, Bonne Presse, 1951, n° 32,  
p. 20.

Ce texte se réfère au discours de Pie XII du 20 février 1946. Le passage suivant de ce discours expliciterait parfaitement cette intuition d'Albert de MUN :

"L'Eglise ne peut pas s'enfermer, inerte dans le secret de ses temples et désertier ainsi la mission que lui a confié la Providence divine, de former l'homme complet, par là, de collaborer sans cesse à établir le fondement solide de la Société. Cette mission lui est essentielle. Considérée de ce point de vue, on peut dire que l'Eglise est la Société de ceux qui, sous l'influence de la grâce dans la perfection de leur dignité personnelle de fils de Dieu et dans le développement harmonieux de toutes les inclinations et énergies humaines,

Pour restaurer "l'ordre social chrétien", il fallait vivre en plénitude toutes les dimensions de la devise de l'A.C.J.F. : "Piété, étude, action". Quelqu'un pouvait écrire dans les années 30 :

"Le ressort de l'action de l'A.C.J.F. se trouvait toujours dans sa vie de piété. Des retraites ont été données au sein de l'A.C.J.F. Une moyenne de 180 retraites fermées, 180 retraites ouvertes, 80 récollections réunissant respectivement 4 000, 5 000 et 7 000 auditeurs... Ajoutons à la pratique de la communion perpétuelle, des nuits d'adoration, l'assistance aux offices en groupe ; et qui s'étonnera de voir l'A.C.J.F. fournir une moyenne annuelle de 130 vocations sacerdotales et de 50 vocations religieuses ?".  
(34)

L'étude était stimulée par la revue du mouvement : La Revue de la Jeunesse Catholique.

Les Congrès...

La volonté d'une action ensemble et efficace entraînait les jeunes gens dans le sillage de la sollicitude pastorale de leurs prêtres (certains s'occupaient de patronage...) et les poussait, parce que catholiques, à prêter leur concours à une oeuvre de reconstruction de la cité (certains

(33) édifient la puissante armure de la Société humaine. Sous cet aspect, les fidèles et plus précisément les laïques se trouvent aux premières lignes de la vie de l'Eglise ; par eux, l'Eglise est le principe vital de la Société humaine. Eux, par conséquent, eux surtout, doivent avoir une conscience toujours plus nette, non seulement d'appartenir à l'Eglise, mais d'être l'Eglise, c'est-à-dire la communauté des fidèles sur la terre sous la conduite du chef commun, le Pape, et des Evêques en communion avec lui".

(Cit. in Documentation Catholique, 17 mars 1946, col. 176)

(34) René du PONCEAU. Petite histoire de l'A.C.J.F. Librairie de la J.C., 1930, pp. 62-63.

se mêlaient, par exemple, au Mouvement Rural Catholique :  
Caisses Rurales, Coopératives, Syndicats agricoles...)

L'A.C.J.F. avait participé en outre à la défense des libertés religieuses, à la défense des congrégations, aux campagnes de conférences à travers tout le pays pour flétrir les "mensonges de l'anticléricalisme" et s'élever contre la séparation... Jamais elle n'a cessé d'affirmer son orientation sociale que, jaillie de *Rerum Novarum*, lui avait communiquée son premier président national, Henri Bazire. Tel apparaît le visage de l'A.C.J.F., voulant s'adresser à "tous les jeunes gens capables d'exercer autour d'eux une certaine influence" avant que ne se pose de façon inéluctable la nécessité de "l'apostolat du semblable par le semblable" qui devait donner naissance à l'apostolat spécialisé.

#### Les Semaines Rurales

A la requête de groupes ruraux et surtout de ceux de l'Ain, Marius GONIN inaugure les Semaines Rurales le 3 décembre 1911, nées de la collaboration du Secrétariat Social du Sud-Est et de l'Union du Sud-Est des Syndicats Agricoles ; elles se répandront dans plusieurs régions.

*"Son but est la formation Sociale des élites rurales. Mais les cours techniques n'ent sont pas exclus et la doctrine sociale chrétienne à la base de cette action sociale, sera assurée par le prêtre dans l'instruction religieuse de la messe du matin.*

*Elles peuvent être l'initiative, soit d'un groupement professionnel, soit l'autorité religieuse, soit, ce qui est de loin le meilleur, un comité constitué tel que les Secrétariats Sociaux, le comité d'une grande*

*école libre d'Agriculture ou le Bureau Agricole du Comité diocésain des Oeuvres ou le Comité régional de la France agricole". (35)*

La Semaine a pour résultat d'éveiller les curiosités, de donner le goût d'apprendre, de faire prendre conscience qu'il y a beaucoup à apprendre.

Il nous est difficile d'imaginer aujourd'hui l'impact qu'eurent de telles Semaines sur la jeunesse de l'entre-deux-guerres.

Eugène Forget évoque la Semaine Rurale de Pouillé en 1926, qui fut un des éléments déterminants de la création du C.E.R.C.A. (36)

*"Ayant eu connaissance de la mise sur pied de 'Semaines Rurales' à l'Ecole de Pouillé aux Ponts-de-Cé, près d'Angers, je me suis inscrit dans le but de perfectionner mes connaissances professionnelles et d'apprendre 'les choses de la vie'. Il s'agissait de sessions d'études traitant de sujets variés, techniques, économiques, sociaux et comportant plusieurs visites à des écoles ou fermes modèles.*

*J'ai suivi deux de ces sessions. Elles ont influencé d'une façon extraordinaire mon orientation et mon avenir. Nous étions jeunes mariés, ce devait être dans les années 1926 à 1928. (Il y eut effectivement une Semaine Rurale à Pouillé en 1926). Il me fallait d'abord quitter l'exploitation pendant une semaine et revenir aux dortoirs et aux salles d'études, comme au temps du collège. Premier arrachement aux joies du ménage et à une vie sans contrainte. Mais surtout,*

(35) DE GANAY. Pour la formation d'une Elite rurale. p. 13

(36) FORGET E. Le Serment de l'unité paysanne. Paris, Nouvelle Cité, 1982, p. 38

nous nous mettions à l'écoute d'hommes de qualité qui apportaient un éclairage intéressant sur les événements et la situation de l'agriculture.

J'ai entendu le Professeur Lavallée, Directeur de l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers, de renommée nationale et maître agronome. Je me suis senti renforcé dans les orientations de mon exploitation. J'ai pour ainsi dire pris confiance en moi-même. Mais du même coup, toute l'infériorité du monde paysan, son manque de formation, sa situation réelle m'ont sauté au visage".

A ces journées rurales de Pouillé se retrouvaient les militants jacistes du département.

Nous n'évoquerons pas les Semaines Rurales des jeunes filles, qui furent bien sûr le complément indispensable de cette formation de l'élite rurale masculine.

#### Les Jésuites et l'apostolat social de l'Action Populaire

Si les Semaines Rurales furent ces lieux privilégiés où la jeunesse des Terroirs français prit la mesure de son manque de formation et y aiguïsa sa motivation, sa soif d'apprendre, l'importance centrale qu'occupait l'Enseignement Social dans les formations C.E.R.C.A. est totalement inexplicable, si l'on ne sait rien de l'Action menée par l'Action Populaire.

"l'une de celle qui a pesé le plus fortement sur le destin du catholicisme français et même du catholicisme mondial". (37)

(37) Revue de l'Action Populaire : "Cinquante années d'apostolat social" pp. 481-502, n° 69, juin 1953, SPES, Paris, revue mensuelle.

Paul Droulers, dans son remarquable ouvrage (38), soulève le voile sur sa féconde et rude histoire. Un "fait divers" hautement significatif devait, comme quinze ans auparavant pour Albert de Mun et l'A.C.J.F., provoquer la prise de conscience aiguë de la "Question Sociale" chez un Prêtre Jésuite. Le Père Leroy exerçait ses activités apostoliques dans la région minière du Nord (39). Une retraite à des ouvriers lui avait permis de mesurer leur pauvreté physique et morale et lui avait fait comprendre "que seule aboutirait une action de masse, qui organise".

Cette expérience jamais oubliée allait être renforcée par l'Encyclique Rerum Novarum en 1891, Graves de Communi, en 1901, et, cette même année, la loi sur les Associations, aussi pleines de promesses que de menaces... Il fallait une oeuvre qui éclairerait et inciterait à s'unir clergé et hommes d'action. A sa demande, le Père Gustave Desbuquois reçut mission de ses supérieurs de cette création, en 1903, et, pendant 43 ans, il devait mettre à son service son intelligence, son énergie et ses qualités de coeur, tout aussi remarquables.

(38) DROULERS (P). Le Père Desbuquois et l'Action Populaire. tome 2. Dans la gestation d'un monde nouveau : 1919-1946. Paris, Ed. Ouvrières, p. 455. Collection Politique et Sociale et Christianisme.

(39) Revue de L'Action Populaire, n° 69, op cit p. 481.

"En 1885, un prêtre de 38 ans le Père Henri-Joseph LEROY, donnait des retraites fermées près d'Amiens : retraites d'anciens élèves de collèges catholiques, retraites de chefs de famille. Mais les ouvriers ? Malgré les présages les plus pessimistes, le Père LEROY résolut de les inviter à une retraite spéciale. Ils vinrent quarante, la plupart ignoraient tout de la vie chrétienne. L'un d'eux ne cessait de pleurer : "Je pleure de joie, c'est la première fois que j'entends des paroles de bonté..." L'un d'eux, à peine âgé de 40 ans est affligé d'une déviation de la colonne vertébrale, expliquait : "J'avais tout juste six ans lorsqu'on m'envoya travailler dans une corderie. Je devais soutenir les cordes. Je montais sur un tas de briques et je tenais les bras tendus en l'air avec tant de peine que j'en suis devenu bossu". La plupart étaient tisseurs, chez tous ou presque tous, la fatigue de la vie et du travail était grande. La journée était de 12 heures dans une atmosphère surchauffée, pleine de la poussière du fil et de la laine... La retraite fut un succès. La persévérance de ces hommes dura plusieurs mois et puis ils furent reconquis par le milieu".

Des brochures périodiques, des revues, des manuels, guides sociaux, recouvraient toute une gamme de demandes, depuis l'ouvrage scientifique pour les spécialistes, en passant par l'étude de vulgarisation de la doctrine sociale pour les militants du syndicalisme, de l'A.C.J.F., jusqu'à la revue d'Etude Populaire. Un bureau de renseignements juridiques et un service de conférenciers complétaient ce dispositif d'action par l'imprimé.

Le 26 avril 1909, le Comte de Mun, dans un article à l'Echo de Paris, affirme :

*"Il m'est extrêmement doux de saluer dans l'Action Populaire la réalisation de notre vieux rêve et je le fais avec d'autant plus de joie que je retrouve dans les doctrines, dans les idées, dans les oeuvres que proclame, défend et propage l'atelier de travail de Reims, celles mêmes que durant une longue vie je n'ai cessé de soutenir avec toute l'ardeur d'une conviction aujourd'hui fortifiée par l'événement... Je mesure le bienfait immense, l'actualité et l'utilité de cette "Bibliothèque Sociale".(41)*

Toutes ces paroles nous aident à comprendre ce que l'Action Populaire signifiait pour les Catholiques Sociaux d'avant 1914.

Après la guerre, l'Action Populaire vient s'installer à Paris. Ce qui lui parut le plus urgent fut la reprise de l'action par l'imprimé. Une formule nouvelle en est trouvée : les Dossiers. La création de la Société Parisienne d'Editions Sociales (S.P.E.S.) en 1922, avec le concours de personnalités amies (tels Léon Harmel) assure désormais l'administration des publications de l'Action Populaire et leur diffusion.

(41) cf. note P. 39.

Les buts des dossiers sont exprimés dans le premier numéro : avant tout "la formation des Cadres nécessaires aux organisations Catholiques d'abord et aux institutions civiles ensuite".

La formation envisagée abordera quatre secteurs : religieux, social, civique, professionnel. On pensait, à l'Action Populaire, que la formation sociale importait plus encore au bien général que la formation civique et la formation professionnelle. "Les questions sociales dominent en ce monde et passionnent l'humanité entière".

Les dossiers devaient être bientôt augmentés d'un supplément international (25 novembre 1920). Peu à peu, la spécialisation des collaborateurs s'imposa au Directeur de l'Action Populaire :

- Economie finances, avec ses aspects d'ordre social, moral,
- Mouvement doctrinal et action syndicale, socialisme et communisme,
- Mouvement familial,
- Vulgarisation des problèmes sociaux et religieux,
- Action sacerdotale parisienne,
- Questions civiques,
- Cours sociaux par correspondance pour l'A.C.J.F.,
- Enfin, pour le domaine agricole et rural, le Père Desbuquois souhaite un enseignement et une action d'ordre social, moral et religieux ; il s'agit de viser les milieux d'élite.

Ce secteur d'étude est confié aux PP. de Ganay, Barde et Drogat.

Outre les publications, des cours réguliers sont assurés à l'Institut Catholique de Paris, à l'Institut Familial et Ménager, à l'Ecole Normale Sociale, à diverses Ecoles de Service Social, etc... Les conférences se multiplient dans diverses villes de France.

L'Action Populaire fournit également un concours régulier à plusieurs bureaux ou comités de grandes oeuvres. Exemple : au bureau d'études des Catholiques Sociaux, présidé par M. Eugène Duthoit, à l'Union des oeuvres, au Secrétariat Social de Paris, etc...

Dans la nécessité de faire un choix dans la multiplicité des actions menées par l'Action Populaire, nous en évoquerons encore deux plus en lien avec notre sujet : le concours prêté à l'Action Catholique à un moment où se pose de façon très aiguë le problème de sa spécialisation, et la création de l'Institut d' Etudes Sociales.

#### L'Action Catholique spécialisée

Les choses avaient évolué depuis 1920 où la directive était : "*former, préparer des Cadres*", pour l'action sociale, civique, professionnelle.

Une fois apaisés les remous de l'antycléricalisme du Cartel, on commençait à se demander si, tout compte fait, la déchristianisation ne dérivait pas au moins autant de la "*condition de misère imméritée toujours faite aux travailleurs*" que des méfaits de la politique anti-religieuse. (42)

C'est ce qu'un leader des dossiers du 15 août 1926 laisse entendre en citant Léon XIII : "*Il faut amener à une situation plus tolérable ceux qui vivent du travail de leurs mains, et les mettre petit à petit à même d'assurer leur avenir*".

(42) CROIZIER P. Pour faire l'avenir. S.P.E.S. 1930.

L'action Sociale est partie nécessaire de l'activité du Christianisme. "L'objet autour duquel doit principalement se déployer l'Action Catholique, c'est la solution pratique de la question sociale". Et "il s'agit de rechristianiser l'idéal de "classe" qui est en fait inéluctable, c'est le seul moyen de le rendre "fraternel et bienfaisant" dit déjà le Père Lhandé dans son livre Le Christ dans la banlieue.

Ainsi, d'étape en étape, s'était précisée l'idée d'apostolat spécialisé, fruit de cette conviction que, d'une part, la société ne serait sauvée que par ses élites naturelles et, de l'autre, que nul n'échappe à l'emprise de son milieu de vie. En mai 1928, les Dossiers allaient se faire l'écho des ruraux réclamant eux aussi leur mouvement spécialisé : la J.A.C. Les années qui devaient suivre la parution de *Quadragesimo Anno* allaient être tout occupées à la formation des militants dans tous les milieux sociaux. Ce qui amena l'Action Populaire à créer une seconde revue Les Cahiers d'Action religieuse et sociale (1933) visant davantage l'action immédiate, en fournissant l'outillage dûment adapté aux tâches spécialisées de l'apostolat. Leur succès fut immédiat et considérable.

#### L'Institut d'Etudes Sociales

Voulu par un groupe de personnalités de l'Institut Catholique de Paris et confié aux Pères de l'Action Populaire, il a commencé à fonctionner en 1924. Sans doute est-ce la réalisation la plus importante de l'Action Populaire. Les étudiants se recrutent dans les rangs du clergé et parmi les religieux de toutes robes, mais tout particulièrement de la Compagnie de Jésus venus s'initier à l'enseignement social, ou aux différentes disciplines juridiques, économiques professées dans les grands instituts parisiens.

De novembre à mai, à raison de 8 heures de cours par semaine, y sont enseignés : la doctrine sociale de l'Eglise, les principes d'Economie politique, la sociologie de l'Etat moderne..., les problèmes ruraux, l'histoire des classes sociales et des doctrines socialiste et marxiste.

Le Dossier numéro 69 du cinquantenaire dans lequel nous avons largement puisé conclut :

"A travers les grands changements dans la structure et les orientations, les buts de l'Action Populaire ne sont pas affectés. L'Action Populaire fait partie de l'Eglise. Et sa mission est une mission d'Eglise. ... Son rôle doctrinal, sa collaboration avec le clergé et la laïcat, son action sur les institutions, son oeuvre tout entière est en définitive un apostolat, c'est-à-dire un pont jeté entre le monde et Dieu, un apostolat social. Révéler et communiquer la vie de Dieu par les témoignages de la foi et de la charité de l'Eglise dans le domaine social, tel est l'objectif final. Si l'Action Populaire a à coeur d'être fidèle aux leçons du Pape et des évêques, c'est qu'il n'est d'apostolat valable que de l'Eglise même. Si ces membres cherchent, autant qu'ils le peuvent, à nourrir leur action aux sources spirituelles, c'est qu'il n'est d'action divine que de Dieu même. Mais s'ils se sont depuis l'origine établis dans les liens étroits avec la masse populaire, et mis à l'écoute du monde, c'est qu'il n'est pas d'évangélisation possible sans un dialogue véritable entre l'humanité et Dieu".

1.22. Les Jésuites et l'éducation des jeunes :  
quelle place pour l'enseignement agricole ?

On sait l'importance que la Compagnie attachait à l'éducation de la jeunesse. Saint-Ignace était sûr que, par l'enseignement et l'éducation, il ramènerait à l'Unité Catholique l'Europe déchirée. Tous les Pères croyaient fermement que tenir l'éducation de la jeunesse, c'était tenir l'avenir des nations entre les mains. Aussi, depuis les origines et sous l'impulsion même de leur fondateur, les Jésuites s'étaient-ils orientés vers l'enseignement mais essentiellement dans les Universités et les Collèges.

Deux "facultés agricoles"

Nous les retrouvons cependant à la tête de deux "facultés agricoles" : celle d'Angers, fondée en 1898, dans le cadre de l'Université Catholique de l'Ouest par le Père Vétillard, et celle de Purpan fondée à la demande de Monseigneur Breton, Recteur de l'Institut Catholique de Toulouse.

Les intentions des fondateurs, bien qu'adaptées à des temps et à des régions différentes, se rejoignent :

*"Que deviennent, après leurs études classiques, les jeunes gens des grandes familles terriennes ?" La réponse était facile et peu encourageante. Quelques-uns préparaient Polytechnique ou Centrale ; un certain nombre arrivaient à Saint-Cyr ; d'autres faisaient du droit ; beaucoup rentraient chez eux après leurs années de collège et partageaient leur vie entre Paris et la campagne, sans occupation bien nette. Il s'ensuivait une certaine déchéance intellectuelle ; l'influence des familles devenait nulle ; l'exemple pernicieux de l'abandon de la terre, venu*

de haut, se répandait dans le pays. Le Père Vétillard, frappé d'une telle situation, pensa qu'il y avait un remède. En théorie, il était simple. Les jeunes gens resteraient à la campagne le jour où s'occuper de ses terres serait une situation enviée, intéressante et fructueuse. Or, à cette époque (1898), se déclarer propriétaire-exploitant semblait presque avouer son incapacité à tout emploi ; c'était de plus se résigner à une vie monotone, parce que routinière et méconnue ; à une vie financièrement médiocre, puisque la profession n'enrichissait guère son homme. Mais le Père Vétillard eut foi dans l'avenir qui changerait cet état de chose, et, pour sa part, il voulut aider cet avenir, par la fondation d'une Ecole d'Agriculture". (43)

C'est ce même optimisme humain et surnaturel, une des caractéristiques de l'esprit des Collèges comme de l'esprit de la Compagnie (44), qui fournissait au Père Dubruel, S.J., dans les années 1917-18, les arguments à soumettre à ses supérieurs en faveur de la fondation de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan, où il sera nommé, en 1920, Père spirituel.

"A la fin des hostilités, il y aura certainement un retour à la terre. Il importe que l'Eglise s'intéresse à ce mouvement si avantageux au bien des âmes comme à l'avenir du pays. On prévoit l'extension de la petite propriété où se pratiquera la polyculture... Alors se développera une classe moyenne rurale qui peut prospérer et rendre de grands services, à condition que des hommes plus influents exercent un rôle social de soutien et d'encadrement. C'est en vue de cette élite que l'on a conçu la section agricole de l'Institut Catholique de Toulouse ; on a cru être

(43) in GUILLOUX Robert. La Formation d'une élite rurale. Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers et de Viticulture d'Angers, 1923, p. 4.

(44) CHARMOT F., S.J., La Pédagogie des Jésuites, ses principes, son actualité. SPES, Paris, 1943, p. 443 et suivantes.

ainsi le plus utile à la "classe moyenne" pour laquelle on pourra inventer plus tard des moyens de formation appropriée.

Pour en faire des chefs à la hauteur de leur mission, les fondateurs entendent donner aux élèves :

- une formation technique sérieuse,
- une formation générale un peu supérieure,
- une formation sociale élémentaire,
- une formation morale parfaite,
- une formation religieuse très haute". (45)

Et l'auteur développe ces cinq points en faisant remarquer que cette formation sera le résultat de l'action et de l'art des éducateurs, mais aussi des expériences que vivront les étudiants "auprès du personnel de l'exploitation ou des camarades des Semaines Agricoles, des groupes ruraux de jeunesse catholique car, dit-il, il serait bon de leur donner un rôle prépondérant dans ces institutions. Ils sont destinés à être plus tard les chefs de ceux qui s'y réunissent". De fait, l'école était dès son origine, destinée à former des ingénieurs agriculteurs. Mais elle devait devenir aussi "le Centre d'un mouvement social très étendu de Semaines Agricoles et d'Enseignement Agricole par correspondance".

(45) cf. Dossier DE GENSAC Henri, S.J., Les archives jésuites de la province de Toulouse et les origines de l'enseignement rural catholique (1919-1945), pp. 2 et 3. Documents fournis par le Père COUFFIN, S.J., Professeur d'Economie et Directeur du L.I.E.F. (Laboratoire d'informatique et d'économie financière de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan), ancien directeur des cours par correspondance de 1958 à 1965, date où ils furent remplacés par un cours de Comptabilité agricole. Nous remercions le Père COUFFIN d'avoir bien voulu nous communiquer : un carnet ayant appartenu à M. l'abbé BARJALLE (archives de l'ESAP). C'est un in-12 de 262 p. ; il contient des notes en vue de causeries ou conférences (cité : Carnet) un registre manuscrit du Syndicat méridional des Etudes agricoles par correspondance, in-F° non paginé la plus grande partie consiste en listes d'élèves avec leurs notes.

Si nous insistons sur ces deux Ecoles Supérieures d'Agriculture, c'est que leurs professeurs et leurs élèves ont concouru de façon très importante au lancement, à l'organisation et au soutien des E.A.C. En effet, "ce fut une des gloires des grandes écoles catholiques d'Agriculture d'avoir organisé l'Enseignement Agricole par Correspondance", pouvait-on lire dans le journal La Croix du 25.09.1935 (46) ; l'Ecole de Purpan, qui fut la première des deux à lancer les E.A.C. dès l'automne 1921, joua un rôle considérable dans le perfectionnement de la méthode. C'est pourquoi nous avons voulu en savoir plus sur son origine et son développement car nous pensions que les E.A.C. d'Angers, survenues six ans plus tard, n'avaient pas dû manquer d'y puiser leur inspiration. Il nous suffira d'extraire quelques éléments des archives de la Province Jésuite de Toulouse sur les origines de l'enseignement rural pour percevoir des traits communs à ces deux "Ecoles d'Agriculture à domicile", ainsi que se désignaient eux-mêmes les cours par correspondance de l'Ile de France, dans un article du journal La Croix du 30 septembre 1937. (47) Nous y trouvons les grands thèmes qui nous paraissent constituer la spécificité de ce type de cours et dont nous pourrions suivre l'évolution dans notre recherche sur le C.E.R.C.A.

(46) in Corpus journalistique de La Croix rassemblant tous les articles parus sur la J.A.C. du 19.11.1930 au 20.11.1978, soit un total de 392 art. dont l'analyse constitue l'objet de la Thèse présentée en vue du Doctorat de III<sup>e</sup> Cycle des Sciences de l'Education par Monsieur Gaston PARAVY.

La J.A.C. mouvement d'éducation. Sa présentation dans le journal La Croix (1929-1962) tome 1, Université Lyon II, 1981, 262 p. Corpus que, avec la bienveillante autorisation de son auteur, Monsieur MANIFICAT a bien voulu nous communiquer.

(47) "Les études agricoles par correspondance", in Corpus journalistique de M. PARAVY

Les E.A.C. de Purpan (48)

A leur point de départ : un prêtre diocésain, l'abbé Joseph Barjallé, alors curé de la paroisse de Cugnaux (Haute-Garonne).

Dans leur premier manifeste, les fondateurs de Purpan prévoyaient l'expansion d'une classe moyenne rurale : petits propriétaires, fermiers ou tenanciers. Les semaines agricoles ne les atteignaient que de façon intermittente. Pour compléter celles-ci, l'abbé Barjallé conçut une méthode de formation, toutes proportions gardées, moins onéreuse et propre à assurer à ces jeunes un enseignement ne les arrachant pas à leur milieu. En elle-même, cette idée n'était pas nouvelle, mais l'abbé Barjallé lui donna une note originale, marquée par la substitution du mot "études" à celui d'"enseignement". Il s'agissait d'éclairer, de stimuler et d'accompagner la réflexion de ces adolescents ruraux, réflexion profondément immergée dans la pratique, plutôt que de leur dispenser magistralement un savoir a priori.

Un premier essai fut tenté dans le courant de l'hiver 1921, avec Cugnaux pour centre. A l'occasion du 17ème Congrès Régional de l'A.C.J.F., le voeu fut exprimé que ces études agricoles par correspondance soient plus largement organisées et répandues. Ce fut le point de départ du mouvement définitif dont Purpan deviendra le centre. Les neuf élèves inscrits, devant les irrégularités de cette première année, convinrent qu'elle ne pouvait guère compter que comme année d'essai. La première promotion des E.A.C. commença donc en octobre 1922.

(48) cf. annexe A, Le récit du Père BARJALLE dans son registre du Syndicat régional des Etudes Agricoles par Correspondance, pp. 1 à 3.

- Buts et objectifs :

"Ces études, dira-t-on en 1927, ne visent pas à faire des savants, mais des cultivateurs avertis, non pas à leur faire faire l'agriculture suivant le mot célèbre et très juste du directeur d'un Institut destiné à former des professeurs et des hommes de recherche, mais à leur faire faire de l'agriculture..., à leur faire pratiquer un art fondé sur une science bien possédée, à leur faire fonder leur pratique sur une théorie mieux comprise". (49)

Cette formule et cet esprit répondaient à une attente puisque le nombre des inscrits passa de 9 en 1921-22 à 1 500 en 1927-28 et à 2 000 aux environs de 1934.

En dernière analyse, les instigateurs des E.A.C. voulaient, en liaison avec l'A.C.J.F. et bientôt avec la J.A.C., redonner confiance de façon réaliste et sérieusement motivée aux paysans si tentés par l'exode vers les villes.

"L'agriculture, écrit Monsieur Barjallé, demande beaucoup de forces matérielles, mais elle demande encore davantage l'effort intellectuel pour domestiquer toutes ces formes matérielles. L'âge doit venir bientôt où l'agriculteur assis sur sa machine comme sur un trône, aura toute la liberté de son esprit pour mieux saisir et plus sûrement conduire toutes les énergies vers la production".

"... Les salaires sont proportionnels à la mesure de formation que la profession exige. Il est entendu que pour faire un agriculteur il n'y a rien à savoir, et qu'un agriculteur n'est rien d'autre qu'un manoeuvre, et c'est pourquoi nous voyons ce déséquilibre inquiétant entre les salaires de l'industrie et ceux des champs. Cependant quel ouvrier mérite plus le

(49) Dossier de GEANSAC H. Les Archives Jésuites. op. cit. pp. 6-7

*qualificatif de spécialiste que l'agriculteur ? L'opinion publique corrigera vite cette erreur si le jeune paysan se donne cette formation intellectuelle". (50)*

- Quelques points majeurs de la méthode :

Les élèves pouvaient travailler individuellement ou en groupes. Cette dernière formule était chaudement recommandée ; très souvent, c'est chez le Curé que se tenaient les réunions, où l'on discutait des questions traitées par les livres que l'on avait à lire, des observations concrètes que l'on avait pu récolter, des points sur lesquels portait le devoir. Un effort strictement personnel de réflexion et de composition serait requis par la rédaction d'une copie et par celle du "cahier de ferme". Quatre sortes de cours composaient le cursus de formation : Apprentissage, Cours Normal (trois ans), Cours des élèves-moniteurs, Cours des élèves Maîtres. Ces deux derniers degrés sont issus de la volonté des élèves arrivés au terme du Cours Normal et désireux à la fois de se perfectionner, puis d'être à même d'aider des camarades. (51)

On pourrait penser, en lisant l'organisation des E.A.C. de Toulouse, que, ayant constitué l'antécédent le plus immédiat des E.A.C. d'Angers, elles aient fourni le modèle de la méthode et de la conception des filières. Ce fut vrai sans doute pour le Cours Normal et pour la conception du Cours des élèves moniteurs qui, à Angers prendra le nom de Cours Supérieur. Cependant les archives des Jésuites de la Province de Toulouse sur les origines de l'Enseignement Rural Catholique, bien que non datées, ont dû être réunies après 1979 si l'on se réfère à la bibliographie la plus récente utilisée par leur auteur. Elles puisent certains renseignements dans les Bulletins des Elèves "E.A.C." des années 1933-34. IL est donc difficile de faire la part de ce qui était création des E.A.C. Toulousaines, ou influence en retour

(50) Carnet, p. 101. note du 6 février 1933.

(51) in Archives Jésuites. Toulouse, pp. 7-8.

des E.A.C. d'Angers, en train d'établir leur propre mode de fonctionnement. Quant à établir une comparaison entre l'enseignement social dispensé dans les deux cours d'E.A.C. d'Angers et de Toulouse, nous ne pouvons faire que des conjectures, les Bulletins Mensuels des E.A.C. de Purpan n'ayant pas été conservés.

Bien que très partielle, cette étude du contexte socio-politique concernant l'agriculture et la formation professionnelle de ses ressortissants, mais aussi du contexte culturel et religieux dont nous n'avons retenu que deux des dimensions particulièrement dynamiques : le mouvement social catholique et un enseignement catholique fortement finalisé, permet une représentation suffisante du terreau qui allait voir l'émergence en son sein d'une institution éducative très typée, le C.E.R.C.A. Son visage, en effet, allait être façonné, aussi bien par la liberté créatrice de ces promoteurs et grâce aux ressources de son environnement culturel à la fois technique, social et religieux qui allait lui fournir ses sources, mais aussi en intégrant, au niveau du choix des méthodes et de sa structuration, les contraintes matérielles, économiques, et les limitations émanant tant de la société globale que de la société rurale, de la mentalité des classes au pouvoir que de celle des ruraux concernés par cette formation.

Une agriculture peu intensive, suffisant à peine à couvrir les besoins nationaux, ne pouvait dégager une richesse suffisante. L'Etat, harcelé par d'autres urgences, ne votait pas le budget requis pour la mise en oeuvre à grande échelle de sa législation visant à doter son agriculture du réseau d'institutions de formation professionnelle nécessaires à son expansion et à son progrès... Une politique à courte vue cherchant moins à donner à l'agriculture sa place dans l'économie nationale qu'à gagner les bonnes grâces des nombreux électeurs dont les campagnes constituaient le réservoir : au total, beaucoup de promesses et peu de réalisations.

Le type dominant d'exploitation familiale, n'ayant pas le moyen de payer les ouvriers agricoles dont l'aide était rendue indispensable par l'insuffisance de motorisation, requiert pour son maintien cet appoint de main d'oeuvre, en partie gratuite, des fils et filles d'exploitants.

De plus, la mentalité des parents agriculteurs était peu favorable à la poursuite d'études de leurs enfants. Ils étaient réticents, même s'ils en avaient eu le moyen -ce qui n'était pas souvent le cas- à les envoyer au Collège le plus près, toujours situé en ville, ou même à l'Ecole Pratique ou Régionale d'Agriculture. Dans les deux cas, éloignement et difficultés des communications rendent les retours à la maison peu fréquents, quand ce n'est pas seulement trimestriels. L'expérience leur a parfois montré que la vie en ville exerçait son attrait, que souvent le jeune avait le sentiment de déchoir en retrouvant les conditions de vie et de travail inconfortables de la campagne. Et puis nombreux sont les agriculteurs qui pensent pouvoir se suffire pour apprendre le métier à leurs enfants, avec ses savoir-faires et ses tours de mains.

Dès le début du siècle, devant cet état de fait, diverses formules de formation, consacrées peu à peu par les législateurs, prévoient de porter les premiers rudiments de la science agricole à peu près à domicile : Cours ambulants, Cours d'hiver, mais aussi Journées et Semaines Rurales, le plus souvent à l'initiative du syndicalisme ou de l'A.C.J.F., et avec le concours des instituteurs, institutrices, curés, aumôniers d'Action Catholique, de l'Etat pour l'Enseignement Public, des Congrégations pour l'Enseignement Catholique.

Depuis 1911, les cours par correspondance avaient pris le relais, pour parfaire les rudiments d'enseignement agricole distribués à l'Ecole Primaire Rurale en application d'une législation particulière des années 1875. Le C.E.R.C.A. s'inscrit dans cette perspective d'ensemble, où tant de forces convergentes le provoquent à naître et, en même temps, déterminent sa forme, son orientation, son devenir.

1.23. Un même fondateur pour le C.E.R.C.A. et pour la J.A.C. :  
le Père Foreau

Un curé de paroisse rurale, "apôtre convaincu de la terre", l'abbé Barjallé avait fondé les E.A.C. de Purpan en s'appuyant sur une Ecole Supérieure d'Agriculture. Il devait appartenir à celui qui deviendra "et demeurera dans l'histoire comme l'un des grands et vrais serviteurs de la paysannerie" (52), à un "Paysan Prêtre" comme dit si justement le R.P. Letourneux, "ayant la connaissance des besoins profonds du monde paysan" (53) de fonder les E.A.C. d'Angers. En 1922, le Père Foreau, Jésuite, fut nommé, à l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, Directeur des Etudes, et il devait aussi enseigner l'économie sociale. A la fin des années vingt, sans aucune aide de l'Etat, l'E.S.A. connaissait une période difficile. Elle avait peu d'élèves, souvent issus "d'une petite bourgeoisie de hobereaux angevins" (54) et certains ne manifestaient qu'une motivation médiocre pour la formation. Le Père Foreau se disait qu'il fallait reprendre une couche nouvelle... "Petit paysan pauvre devenu prêtre", comme il aimait se définir lui-même, il voyait la nécessité de grouper la jeunesse rurale pour la former dans le sens du métier et des préoccupations familiales et sociales (53). Ce furent d'abord des tentatives éparses : telles que faire entrer à l'E.S.A. des élèves de l'Ecole d'Agriculture de Pouillé, intervenir à des Journées Rurales, siéger au Conseil Directeur des Caisses Rurales, voire participer aux Cercles d'Etudes des Catholiques sociaux. Suite à la Semaine Rurale de Pouillé en 1926, "à des demandes réitérées des agriculteurs de Loire Inférieure ou de Touraine et à la pressante requête de l'Union Régionale de la Jeunesse Catholique" (55), l'idée s'imposait à lui qu'il fallait faire plus.

(52) J.P. "Le Père Alfred FOREAU premier aumonier national de la J.A.C." La Croix 229, 12 août 1960, p. 5. Corpus : PARAVY G.

(53) LETOURNEUX S.J. "j'ai lié ma gerbe" Le R.P. Alfred FOREAU S.J. Premier Aumonier national de la J.A.C. Apostolat de la Prière. Toulouse, 1960, p. 16 et suivantes

(54) Interviews P.H. de FARCY et M. SPIESSER

(55) B.M. n° 8. mai-juin 1928, p. 1.

Survint un appel qui allait amener cet homme d'action à concrétiser son dessein. Une lettre de l'abbé Portier (56) alors vicaire à Notre-Dame des Landes, dans la Loire Inférieure, disait en substance ceci : "Ne pourriez-vous pas organiser à Angers, des cours par correspondance comme ceux qu'a lancés le P. Dubruel à Toulouse ?"

Cette proposition répondait justement aux préoccupations du Père. Il se rendit à Notre-Dame des Landes, pour mieux sentir les besoins auprès de l'abbé Portier. Il consulta Purpan et les Frères des Ecoles Chrétiennes de Téléché (Sarthe) qui avaient commencé un travail de ce genre, et élabora le premier plan des E.A.C.A. Les professeurs de l'Ecole feraient les programmes, les meilleurs des élèves et quelques anciens serviraient de correcteurs... Les vicaires ou instituteurs aideraient les jeunes au niveau des villages, en les regroupant pour les aider à la compréhension des manuels et des questionnaires. Ainsi, à tous les échelons, des membres du monde rural se mettraient au travail pour aider les jeunes à monter.

*"On arrosa copieusement de prospectus les presbytères de la région et l'on proposa un programme gradué". (57)*

*"Dans les environs de N.D. des Landes se fut une traînée de poudre, les inscriptions affluèrent. Le Maine-et-Loire suivit. Les jeunes de 16-17 ans, poussés par une soif d'apprendre extraordinaire n'hésitaient pas à veiller le soir jusqu'à 11 heures, pour achever leurs devoirs" . (57)*

C'est pour répondre à cette attente, à ce besoin d'apprendre qui ne pouvait s'exprimer que par correspondance que le C.E.R.C.A. avait été fondé.

(56) plus tard aumônier des Secrétariats Sociaux.

(57) J. LETOURNEULX. op. cit. p. 20.

Le Supplément à la Correspondance Mensuelle de l'Ecole Supérieure d'Agriculture dans l'article : "Rapport de l'Assemblée Générale du S.E.A.R.A." de 1927 informe les Anciens de la décision :

*"Conformément à l'article 7 des statuts... et ... pour faire droit au désir exprimé par beaucoup de nos amis, nous avons le projet de réaliser au cours de cette année un enseignement agricole par correspondance, destiné à faire rayonner dans les campagnes l'Enseignement de l'Ecole. Félicitons les Anciens du groupe de Touraine qui ont facilité cette réalisation par leur initiative".*

Le C.E.R.C.A. devenait ainsi une annexe de l'E.S.A.

Le Père H. de Farcy commentant la proximité des deux fondations, celle des E.A.C.A. et deux ans plus tard celle de la J.A.C., témoignait : à propos du Père Foreau :

*"Il s'est rendu compte qu'il y avait dans ces jeunes des ressources prodigieuses. Lorsqu'en 1929, a émergé l'idée d'un mouvement d'action catholique spécialisée, le P. Foreau a été voir les évêques. Les évêques ont dit : "non jamais les paysans ne seront capables de diriger les mouvements".*

*"Quant aux mouvements comme l'Union Catholique de la France Agricole, aux Organisations Professionnelles, que ce soit celle du Bd Saint Germain ou celle de la Rue d'Athènes, bourgeois de droite ou bourgeois de gauche, il ne leur serait pas venu l'ombre d'une idée qu'il pût y avoir un paysan à leur tête.*

*Le P. Foreau a eu cette espèce d'intuition que l'alliance de l'aumônier et du jeune, c'est-à-dire "l'attention créatrice" selon Simone Weil, leur permettrait de prendre eux-mêmes en main leur mouvement...*

*Donc les E.A.C. (comme la J.A.C.) sont venues d'un*

*mouvement prodigieux de confiance dans des ressources invisibles... ça c'est Foreau."*

Les premiers grands recruteurs des E.A.C. aux origines furent, avant que naisse la J.A.C., les dirigeants de l'A.C.J.F. et leurs aumôniers, leurs instances régionales et nationales, par le canal des Bulletins de la Jeunesse Catholique ou par celui des Journées et Semaines Rurales :

*"... en tout, près de 700 auditeurs sont repartis chez eux bien convaincus de l'utilité des E.A.C.A. ; une quarantaine de groupes en perspective... Partout la Jeunesse Catholique lançant ses groupes ruraux dans les E.A.C.A. et les Journées Rurales". (58)*  
*Et encore "Voilà tout l'Ouest enrôlé dans les E.A.C.A. ! Il n'a plus rien à envier au Sud-Est ou au Sud-Ouest". (59)*

Mais, réciproquement, "les E.A.C. paraissent bien être l'un des moyens les plus efficaces pour préparer la J.A.C. (Jeunesse Rurale Catholique)...", c'était le souhait du P. Foreau en quittant l'E.S.A. et les E.A.C.A. en 1930 pour se consacrer à sa nouvelle fonction d'aumônier national de la J.A.C. naissante :

*"Que les E.A.C. se développent et que par elles vive la J.A.C. ! Que tous travaillent par leur compétence et leur dévouement à christianiser le monde des agriculteurs". (60)*

Ce soutien réciproque des débuts perdra, au fil des ans, sa ferveur originelle. Le Père Guilloux, qui succèdera au P. Foreau à la direction des E.A.C.A., sera plus proche, avec ses anciens élèves, de valeurs conservatrices. De tendan-

(58) B.M. E.A.C.A. n° 12. octobre 1928. p. 1.

(59) B.M. E.A.C.A. n° 13. novembre 1928. p. 1.

(60) P. FOREAU. B.M. E.A.C.A. n° 24. avril-septembre 1930. p. 5.

ce politique Républicain modéré, il évoluera au sein du courant d'inspiration catholique dans une position centrale par rapport aux Maurassiens qui en étaient l'aile d'extrême droite et par rapport aux démocrates populaires dans la ligne de Marc Sangnier, la Gauche Catholique sur laquelle s'appuyait volontiers le P. Foreau.

Pressentant que le C.E.R.C.A. puisait ces racines dans le Mouvement Social Catholique, un repérage même assez général de structures, qui en furent en ce début du siècle, autant d'expressions diverses, nous paraissait utile à la mise en situation de cette "oeuvre sociale" que voulait être le C.E.R.C.A. dans l'esprit de ses promoteurs. Une indication du P. de Montbron (61) confirmée, en y apportant de nouvelles précisions, ce constat de la diversité des tendances au sein du mouvement.

Selon lui, "un fait à situer avant la guerre de 1914 fut lourd de conséquences. Les Catholiques sociaux, dans leurs instances rurales cherchaient à établir des institutions laïques, neutres. Dans leurs instances industrielles, ils cherchaient des accords ou associations avec les socialistes qui n'étaient pas majoritairement Guédistes. Une interprétation assez littérale d'une décision de Pie X demandant aux Allemands d'avoir des syndicats catholiques, une intervention des évêques de France contre l'association avec les socialistes, coupa le mouvement catholique social en tendances assez durement opposées. Il y eu, précise-t-il quelque fois des oppositions à fronts renversés, mais dans l'ensemble l'E.S.A. fut pour les institutions neutres animée par des baptisés, pour le primat des laïcs sur les prêtres".

(61) MONTBRON H. de. Correspondance inédite 3.06.84 p. 10

Le Père Foreau, de par son tempérament spirituel, était plutôt, en fait, (sinon en paroles) de l'autre tendance. Ces divergences n'allèrent pas sans créer des tensions entre l'E.S.A. et la J.A.C., lorsqu'il eût quitté Angers pour l'aumônerie nationale. C'est pourquoi aussi, les cours par correspondances d'Angers, souvent recommandés par la J.A.C., se sont déroulés parallèlement à elle. Ils ne sont pas devenus les organes d'action de celle-ci.

Un autre effet de la division des esprits entre Catholiques sociaux fut d'opposer souvent l'Action Populaire et Angers. Et cela bien que deux des directeurs successifs d'Angers, le P. Guilloux et le P. de Montbron aient été stagiaires à l'Action Populaire et, de l'avis de ce dernier, en aient conservé une marque indélébile. Fait important à souligner, ces divergences n'existaient pas avec les Pères chargés d'action rurale, de Ganay, Barde et Drogat, qui avaient habituellement pris les mêmes positions que l'E.S.A. et le C.E.R.C.A.

Enfin, s'écartant du mouvement social chrétien, bien des chaires universitaires et plusieurs écoles sociologiques telles que les écoles de Frédéric Le Play ou de l'abbé de Tourville réalisaient une recherche qui s'inspirait du Christianisme. Le Play ingénieur et économiste français, ancien élève de Polytechnique, professeur à l'école des Mines, avait créé, en 1856, la Société d'Economie Sociale. Adversaire de l'interventionisme et du socialisme, il s'opposa également aux libéraux optimistes. Dans son oeuvre la plus importante, la Réforme Sociale (1864), il soutenait la nécessité de l'autorité, tant sur le plan de l'entreprise de l'Eglise (il est profondément catholique) et de l'Etat, que celui de la famille, mais une autorité conçue sur l'amour et non sur la coercition. Son apport au développement des sciences économiques est important dans la mesure où ses premières études sont fondées sur des méthodes d'enquête directe, notamment sur l'examen critique des budgets familiaux permettant l'établissement de monographies. Ses idées ont inspiré

certaines animateurs des écoles chrétiennes sociales. (62)  
Au témoignage des P. de Montbron et Legrand les recherches de Le Play ont beaucoup marqué les maîtres de l'E.S.A. issus de l'Institut National Agronomique. "L'École de la Science Sociale a marqué l'enseignement de l'E.S.A. sous l'influence du Père Guilloux, en particulier par la personne de Raymond Delatouche qui fut appelé à y enseigner. L'influence d'Henri Hitier allait dans un même sens de réalisme... (63)

Tout cela rendait l'enseignement à l'E.S.A. et au C.E.R.C.A. plus divers, plus complexe qu'une simple expression des catholiques sociaux, qui donnaient cependant la marque principale".

(62) Sumpf J. HUGUES M. Dictionnaire de Sociologie Larousse 1978 p. 161

(63) Raymond DELATOUCHE et Henri HITIER étaient deux professeurs de l'Institut National d'Agronomie, lorsque le Père GUILLOUX y fit ses études et qui apportèrent par la suite leur collaboration à celui-ci à l'E.S.A.